Image not found or type unknown

Expulsion locative et loi beteille.

Par **crescendo**, le **23/06/2013** à **21:37**

bonjour,
je dois quitter mon logement sur décision de mon propriétaireavec assignation pour retard de loyers au 01octobre 2013.
Je reçois ce jour un courrier me demandant de bien vouloir attester du non abandon de mon logement(que j habite bel et bien).
Quel est le but de cette démarche pour mon propriétaire?Suis effectiverment tenu de présenter cee document
Qu est ce que je risque , sinon, puisque de toutes façons je vais quitter les lieux à la date qui m est imposée
Merci de votre réponse,
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés